



DESCRIPTION GÉNÉRALE

Perma-Crete 100% acrylique à pouvoir garnissant élevé est spécialement conçu pour l'intérieur et l'extérieur, pour les surfaces au-dessus du niveau du sol, pour les substrats de béton et de maçonnerie nécessitant une protection performante. Il est résistant au alcalis, à l'humidité et à l'efflorescence. *Perma-Crete* 100 % acrylique à pouvoir garnissant élevé offre une résistance à l'eau, aux rayons UV, aux taches et est perméable. Il passe ASTM D6904-3 pour la pluie poussée par le vent. *Perma-Crete* 100% acrylique à pouvoir garnissant élevé fournit un revêtement imperméable très durable et résistant à l'extérieur. Cette couche de finition *Perma-Crete* à pouvoir garnissant élevé est idéal pour les murs inclinés, les CMU, le stuc et les structures en fibrociment.

SUBSTRATS RECOMMANDÉS

Béton	Béton relevable
Briques	Élément de maçonnerie de béton
Maçonnerie	Parements en fibrociment
Stuc	

Voir les détails dans la section « apprêts recommandés »

CONFORMITÉ AUX NORMES

- Respecte les exigences du règlement canadien limitant la concentration en COV des revêtements architecturaux.

BASES ET COLORATION

Se référer au livre approprié de formules de couleurs, à l'équipement automatique de coloration ou au système informatique de couleurs pour les formules et les instructions de coloration.

4-22XIC	Blanc
4-40XIC	Base ultrafoncée*

**Doit être teintée avant utilisation*

Dans le cas de certaines couleurs, de changements drastiques de couleurs ou de surfaces poreuses, il peut être nécessaire d'appliquer plus d'une couche pour obtenir un fini uniforme.

EMBALLAGE

3,78 L et 18,9 L. Les produits ne sont pas tous disponibles dans tous les formats.

CARACTÉRISTIQUES/AVANTAGES

Caractéristiques

Résistance exceptionnelle à l'encrassement
Flexibilité et durabilité excellentes
Résiste à la pluie battante
Pouvoir garnissant élevé
Résistance à la traction

Revêtement résistant aux moisissures
Résistance aux UV
Résistance aux alcalis
S'applique aussi bas que 2 °C

Avantages

Reste propre pour prolonger le cycle de vie des revêtements.
Résiste à la fissuration et au décollement dûs au mouvement thermique du substrat.
La résistance à l'eau nécessite 2 couches exemptes de trous d'épingle.
Donne plus de protection en moins de couches que les peintures conventionnelles.
L'allongement du film et l'intégrité de récupération sont maintenus avec la dilatation et la contraction thermiques.
Résistance à la moisissure et aux champignons sur le film de peinture.
Résiste aux conditions les plus dures.
Peut s'appliquer sur béton frais à 7 jours et pH inférieur à 13.
Prolonge la durée de la saison de peinture.

DONNÉES SUR LE PRODUIT

TYPE DE PRODUIT :	Latex 100 % acrylique
BRILLANCE :	Fini mat
SOLIDES EN VOLUME* :	45 % ± 2 %
SOLIDES EN POIDS* :	61 % ± 2 %
COV* :	< 100 g/L
DENSITÉ* :	1,4 kg/L

*Données sur le produit calculées pour 4-22XIC.

TAUX D'ÉTALEMENT PAR COUCHE : Environ 11,5 à 21 mètres carrés (125 à 225 pi²) par 3,78 litres sur des surfaces lisses, non poreuses et apprêtées.

Épaisseur du feuil frais :	178 à 330 microns
	7 à 13 mils
Épaisseur du feuil sec :	81 à 147 microns
	3,2 à 5,8 mil

Ces valeurs de superficie couverte ne tiennent pas compte des pertes occasionnées par l'irrégularité et la porosité des surfaces, ni des pertes de produit liées à la méthode d'application ou au mélange.

SÉCHAGE : Temps de séchage à 25 °C (77 °F)
et 50 % d'humidité relative

Au toucher :	1 heure
Avant de recouvrir :	4 heures
Avant de recouvrir à 2°C (35°F)	Minimum 24 heures
Durcissement complet :	30 jours

Les temps de séchage indiqués peuvent varier selon l'humidité, la température, l'épaisseur, la couleur et la circulation de l'air.

Températures autorisées pendant l'application :

Produit :	2 à 38 °C	35 à 100 °F
Air ambiant :	2 à 38 °C	35 à 100 °F
Substrat :	2 à 38 °C	35 à 100 °F

NETTOYAGE : Enlever le plus de produit possible et nettoyer les outils à l'eau tiède savonneuse immédiatement après usage.

ÉLIMINATION DES RÉSIDUS : Consulter votre municipalité afin de vous débarrasser adéquatement des résidus conformément aux législations et au respect de l'environnement. Ne pas vider dans un drain ou un égout pluvial.

POINT D'ÉCLAIR : Au-delà de 93 °C (200 °F)

DONNÉES DE PERFORMANCE

Propriétés

Résistance à la pluie battante

Méthode d'essai

ASTM D6904-03

Résultats

Passé: film exempt de trous d'épingle, une couche de chaque; apprêt 4-603XI *Perma-Crete* @ 2 mils DFT et *Perma-Crete* 4-22XIC @ 5 mils DFT

Passé: film exempt de trous d'épingle, deux couches; *Perma-Crete* 4-22XIC @ 5 mils DFT par couche

Passé: film exempt de trous d'épingle, une couche de chaque; apprêt 4-603XI *Perma-Crete* @ 2 mils DFT, 4-50C *Perma-Crete* Texture @ 9 mils DFT, et *Perma-Crete* 4-22XIC @ 5 mils DFT

Passé: film exempt de trous d'épingle, une couche de chaque; 4-50C *Perma-Crete* Texture @ 9 mils DFT et *Perma-Crete* 4-22XIC @ 5 mils DFT

Élongation

ASTM D2370

Résistance à la traction

ASTM D2370

Flexibilité

ASTM D522, Méthode B

Résistance aux moisissures

ASTM D5590

Perméabilité à la vapeur d'eau

ASTM D1653

240% @ 11 mils DFT

725 lb/po² (psi)

Passé

Pas de croissance

32 perms @ 5 mils DFT

LIMITES D'UTILISATION

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. PROTÉGER CONTRE LE GEL. UTILISER DANS DES CONDITIONS ADÉQUATES DE VENTILATION. Appliquer uniquement si les températures de l'air, du produit et des surfaces sont supérieures à 2 °C et au-dessus du point de rosée d'au moins 3 °C. Les températures de l'air et des surfaces doivent demeurer supérieures à 2 °C pour les 24 heures suivant l'application. Pour une application optimale, la température du produit devrait se situer à au moins 10 °C avant l'application. Limitation du pH de la surface entre 7 et 13. Éviter d'appliquer tard dans la journée lorsqu'il risque de rosée ou de condensation ou encore lorsqu'il y a un risque de pluie ou de neige. Ne pas utiliser sur des planchers, sur les surfaces présentant une pression hydrostatique, une pression de vapeur élevée ou en immersion. Toujours repasser un rouleau sur la surface après avoir appliqué le produit par pulvérisation pour obtenir un film exempt de trous d'épingle. Bien que ce produit offre un revêtement résistant aux moisissures, leur formation est malgré tout possible si la surface n'est pas correctement préparée avant l'application du revêtement ou si elle est constamment exposée à des conditions favorables aux moisissures, champignons et mousses végétales.

PRÉPARATION GÉNÉRALE DE LA SURFACE

Les surfaces à peindre doivent être sèches, propres, saines et exemptes de contaminants, tels que peinture cloquée ou écaillée, saleté, graisse, huile, cire, agent de durcissement, agent antiadhérence, farinage, efflorescence, moisissure, rouille, particule ou poussière. Enlever la peinture écaillée, le farinage et l'efflorescence avec une brosse métallique, en grattant, en ponçant et/ou par lavage haute pression.

Résoudre tout problème d'humidité. Les problèmes de cloquage et d'écaillage sont généralement causés par la présence d'humidité sous le film.

Obturer les trous de clous et calfeutrer tous les joints et fissures. Poncer les surfaces brillantes, rugueuses ou réparées. Poncer les bords rugueux jusqu'à l'obtention d'une surface saine. Lors d'une application sur une surface nue, deux couches sont requises; la première couche servant d'apprêt. Après le nettoyage, les surfaces de maçonnerie farineuse et poreuse peuvent être apprêtées avec le scelleur acrylique pour maçonnerie *Perma-Crete* 4-809C.

PRÉCAUTION : Le ponçage à sec peut générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Porter un équipement de protection respiratoire adéquat. Nettoyer la surface en profondeur avec un aspirateur HEPA et une vadrouille humide. Suivre ces instructions pour contrôler l'exposition aux substances dangereuses susceptibles de se dégager pendant la préparation de la surface. **AVERTISSEMENT!** Le grattage, le sablage ou l'enlèvement de la vieille peinture risque de dégager des poussières de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. L'EXPOSITION À LA POUSSIÈRE OU AUX VAPEURS DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES, COMME DES LÉSIONS CÉRÉBRALES, EN PARTICULIER CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION. Pour contrôler l'exposition au plomb, porter un appareil respiratoire homologué NIOSH, bien l'ajuster et éviter tout contact avec la peau. Communiquer avec un bureau régional de Santé Canada pour plus d'informations. Suivre ces instructions pour contrôler l'exposition à d'autres substances dangereuses susceptibles de se dégager pendant la préparation de la surface.

BRIQUES : Avant l'application de la finition, le mortier doit durcir au moins 7 jours et de préférence 30 jours. Le pH du substrat doit être inférieur à 13. Il n'est pas recommandé de peindre la brique émaillée compte tenu d'éventuels problèmes d'adhérence.

BÉTON ET MAÇONNERIE : Avant l'application de la finition, le béton ou le mortier doit durcir au moins 7 jours et de préférence 30 jours. Le pH du substrat doit être inférieur à 13. Les surfaces précédemment enduites d'une peinture à base de ciment diluée à l'eau doivent faire l'objet d'un soin particulier. Si le matériau semble être adhérentement, un scelleur pour maçonnerie peut être appliqué pour sceller la surface. Vérifier l'adhérence en appliquant un morceau de ruban-cache. Si le revêtement se décolle avec des particules libres, éliminer le farinage et les matériaux friables, appliquer un nouveau scelleur et révéifier l'adhérence.

PAREMENTS EN FIBROCIMENT : Les panneaux en fibrociment peuvent éventuellement présenter des problèmes d'adhérence, de brûlures dues aux alcalis et des problèmes d'efflorescence. Avant l'application d'un apprêt ou d'une peinture, le fibrociment doit être âgé d'au moins 7 jours et de préférence 30 jours. Le pH du substrat doit être inférieur à 13 et le taux d'humidité doit être inférieur à 12 % avant l'application de l'apprêt et de la finition. Obturer les trous et calfeutrer les craquelures, les joints et fissures pour empêcher l'infiltration d'eau. Les panneaux préapprêtés par le fabricant peuvent ne pas être uniformément et complètement scellés. Il est recommandé d'appliquer un apprêt résistant aux alcalis afin d'assurer un scellement complet et uniforme avant l'application de la peinture de finition.

STUC : Avant l'application de la finition, le stuc doit durcir au moins 7 jours et de préférence 30 jours. Le pH du substrat doit être inférieur à 13. Éliminer le farinage de surface causé par les processus de mûrissement et de vieillissement avant de sceller la surface avec un scelleur approprié afin de la consolider et la rendre saine.

BÉTON RELEVABLE OU PRÉFABRIQUÉ : Le béton relevable ou préfabriqué neuf doit durcir pendant au moins 30 jours et de préférence 90 jours avant l'application d'un apprêt ou d'une finition. Le pH doit être inférieur à 13 avant l'application d'un apprêt résistant aux alcalis ou d'une peinture. Le taux d'humidité doit être inférieur à 12 % avant l'application de l'apprêt et de la finition. Les produits de démoulage, antiadhérents et additifs plastifiants doivent être éliminés pour éviter les problèmes d'adhérence. Les produits de démoulage et contaminants de surface similaires doivent être éliminés conformément aux recommandations du fabricant de béton relevable, notamment en ce qui concerne l'emploi de nettoyants spécifiques, de nettoyage sous pression ou de profilage de surface par des moyens mécaniques. Éliminer le farinage de surface causé par les processus de mûrissement et de vieillissement avant de sceller la surface avec un scelleur approprié afin de la consolider et la rendre saine. Pour plus de renseignements concernant la préparation des surfaces, consulter le bulletin technique AF.2008-8 Guide de peinture du béton relevable. Pour vous procurer ce bulletin, communiquer avec votre représentant local. Avant l'utilisation, lire et suivre les instructions et avertissements de l'étiquette des produits.

Communiquer avec votre représentant local pour toutes questions additionnelles concernant la préparation des surfaces.

PPG Revêtements architecturaux Revêtement 100 % acrylique à pouvoir garnissant élevé pour maçonnerie intérieure ou extérieure

APPRÊTS RECOMMANDÉS

Ce produit est autoapprêtant dans la plupart des applications, mais d'autres apprêts peuvent aussi être utilisés :

Briques	4-100XIC, 4-809C, 17-921XIC, <i>Dulux Gripper</i> 60000A
Élément de maçonnerie de béton	4-100XIC, 17-921XIC, <i>Dulux X-pert</i> 36250
Béton et maçonnerie	4-100XIC, 4-809C, 17-921XIC, <i>Dulux X-pert</i> 36250
Parements en fibrociment	17-921XIC, <i>Dulux Gripper</i> 60000A
Stuc	4-100XIC, 4-809C, 17-921XIC, <i>Dulux Climat</i> 1535, <i>Dulux Gripper</i> 60000A
Béton relevable ou préfabriqué	17-921XIC, <i>Dulux Climat</i> 1535, <i>Dulux Gripper</i> 60000A.

INFORMATION SUR L'APPLICATION

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. UTILISER DANS DES CONDITIONS DE VENTILATION ADÉQUATE. Lire tous les renseignements de l'étiquette et de la fiche de données de sécurité avant d'utiliser le produit. Les fiches de données de sécurité sont disponibles auprès du détaillant, sur notre site Web ou en appelant le 1 800 463-7426.

Bien mélanger avant, puis occasionnellement pendant l'application. Lorsque plusieurs contenants de la même couleur sont utilisés, bien les mélanger ensemble pour garantir l'uniformité de la couleur.

Outils : Appliquer à l'aide d'un outil de haute qualité : pinceau synthétique, d'un rouleau, ou au pistolet sans air. Appliquer une ou deux couches selon le besoin. Deux couches exemptes de trous d'épingle à 127 microns (5 mils) chacune (totaux = 254 microns [10 mils]) de film sec sont requises pour la protection contre la pluie battante.

Pinceau : Pinceau en polyester/nylon de haute qualité.

Rouleau : Manchon synthétique, poils de 10 à 20 mm (3/8 à 3/4 po).

Pulvérisateur sans air : Pression 1800 à 2400 lb/po², buse 0,017 po à 0,021 po débit 3,8 L/minute.

L'équipement de pulvérisation doit être manié avec soin et conformément aux recommandations du fabricant. L'injection sous pression de revêtement dans la peau par un pulvérisateur sans air peut causer des blessures graves.

Dilution : Ne pas diluer.

PRÉCAUTIONS

Tenir hors de la portée des enfants. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Avant d'utiliser les produits énumérés dans cette fiche, lire attentivement chaque étiquette de produit et suivre les indications pour leur utilisation. Utiliser l'équipement de protection personnelle requis. Éviter l'inhalation de poussières, de particules, de vaporisation ou de bruite lors de la préparation ou de l'application. **Remarque :** Ces avertissements englobent la série du produit.

PEUT ÊTRE NOCIF EN CAS D'INGESTION. PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION OCULAIRE ET CUTANÉE.

Éviter tout contact avec la peau et les yeux. L'inhalation des poussières générées en ponçant et en meulant peut être nocive. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruite de pulvérisation. Ne pas avaler. Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. Se laver soigneusement après manipulation. Assurer une bonne ventilation pendant et après l'application et le séchage.

PREMIERS SOINS : En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (uniquement si la personne est consciente). Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir sauf si indication contraire par du personnel médical. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. Vérifier si la personne porte des verres de contact et les enlever le cas échéant. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin en cas d'irritation. En cas d'inhalation, transporter à l'air frais la personne exposée. En cas de symptômes respiratoires, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Pour une utilisation en milieu de travail, les fiches de données de sécurité sont disponibles auprès du détaillant, sur notre site Web ou en appelant le 1 800 463-7426. INFORMATIONS D'URGENCE RELATIVES AUX DÉVERSEMENTS : 1 514 645-1320 ou 1 800 463-7426.

GARANTIE LIMITÉE

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc. garantit la performance de ses produits pour l'usage auquel ils sont destinés si appliqués conformément aux indications sur l'étiquette et aux spécifications des notices techniques. N'ayant aucun contrôle sur les méthodes et conditions d'application ni sur les circonstances d'utilisation, aucune autre forme de garantie, expresse ou implicite, légale ou autre, n'est donnée. Cette garantie limitée bénéficie à l'acheteur initial du produit et n'est pas transférable ou cessible. Si le produit n'est pas conforme à cette garantie limitée, nous procéderons, à votre choix, au remplacement du produit ou au remboursement du prix d'achat. Cette garantie limitée exclut (1) la main-d'œuvre et les coûts de la main-d'œuvre associée à l'application ou l'enlèvement du produit et (2) tout dommage direct, indirect, accessoire, particulier ou consécutif.

Le logo PPG est une marque déposée de PPG Industries Ohio, Inc. *Perma-Crete* et *Gripper* sont des marques de commerce de PPG Architectural Finishes, Inc. *Dulux* est une marque déposée d'AkzoNobel et sous licence à PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc. pour l'utilisation au Canada seulement.

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc. estime que les données techniques présentées sont actuellement exactes. Néanmoins, aucune garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou de rendement n'est donnée explicitement ou implicitement. Les améliorations en matière de technologie de revêtement peuvent causer une variation des futures données techniques par rapport à celles fournies dans ce bulletin. Pour connaître les derniers renseignements techniques, visiter notre site internet ou appeler le 1 866 660-2220.



PPG Industries, Inc.
Architectural Coatings
One PPG Place
Pittsburgh, PA 15272
www.ppgpaints.com

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc.
1550 rue Ampère, Bureau 500
Boucherville (Québec), J4B 7L4

Services techniques 450 442-2220
1 866 660-2220
Fax: 450 679-8893
1 800 278-8893

Architecte
Rédacteur de devis
1-888-PPG-IDEA